



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **7 juillet 2022**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **1 juillet 2022**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Nadia LAKEHAL**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Christine BERTIN, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL, Monique MARTINEZ

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Eric BAGES-LIMOGES, Ahmed CHEKHAB à Myriam MOSTEFAOUI, Josette PRALY à Stéphane GOMEZ, Pierre DUSSURGEY à Muriel LECERF, Joëlle GIANNETTI à Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Liliane GILET-BADIOU à Nadia LAKEHAL, Frédéric KIZILDAG à Harun ARAZ, David LAÏB à Eric BAGES-LIMOGES, Sacha FORCA à Audrey WATRELOT

Membres absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Objet :

Tarifications appliquées au Centre Culturel Communal Charlie Chaplin

V_DEL_22077_10

Rapport de Madame LAKEHAL,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la nouvelle saison culturelle 2022-2023 du Centre culturel communal Charlie Chaplin, il convient d'apporter quelques ajouts à la grille tarifaire de billetterie spectacles et à clarifier les propositions du bar de la manière suivante :

1. L'ensemble des tarifs individuels, abonnements et « Pass » de la saison 2021-2022 sont reconduits. Sont ajoutés deux tarifs spécifiques :

- Pass Culture (dispositif Métropole du Grand Lyon) : tarif 11,50 €.

Les étudiants de la Métropole peuvent acheter un carnet « Pass culture » par année scolaire, au tarif de 18 €. Le carnet comprend cinq coupons dont quatre places de spectacles à utiliser dans quatre lieux culturels différents, partenaires de la Métropole. Par coupon utilisé pour l'un de ses spectacles, l'équipement culturel partenaire obtient un remboursement par la Métropole à hauteur de 11,50 €.

- Intervention artistique : tarif 6 €.

Des ateliers de pratique artistique amateur ou des actions culturelles peuvent être proposés aux spectateurs en combiné d'un spectacle donné. Le nouveau tarif de 6 € s'adresse aux usagers désirant participer à la prestation artistique ou culturelle sans acheter de billet « spectacle ».

2. La tarification du bar est reconduite et les propositions clarifiées, selon les tarifs présentés en annexe.

En conséquence, je vous propose :

► d'approuver l'ensemble des tarifications billetterie et bar du Centre Culturel communal Charlie Chaplin, à compter de la saison culturelle 2022-2023, conformément aux tableaux joints en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20220707-V_DEL_22077_10-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu le décret N°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 4 juillet 2017 autorisant Madame la Maire à majorer ou réduire les tarifs à caractère non fiscal dans la limite de 10 % par an ;

Considérant la nécessité de mettre à jour les grilles de tarification billetterie et bar applicables au Centre Culturel communal Charlie Chaplin dès sa nouvelle saison culturelle 2022-2023 ;

Entendu le rapport présenté le 7 juillet 2022 par Madame Nadia LAKEHAL, dixième adjointe, déléguée à la Culture et à la Culture scientifique ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'approuver l'ensemble des tarifications billetterie et bar du Centre Culturel communal Charlie Chaplin, à compter de la saison culturelle 2022-2023, conformément aux tableaux joints en annexe.

Nombre de suffrages exprimés : 37
Votes Pour : 37
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 07 juillet 2022.

Pour extrait conforme,



CENTRE CULTUREL COMMUNAL CHARLIE CHAPLIN

TARIFS BILLETTERIE et BAR

Les tarifs à l'unité de la billetterie

	TARIF PLEIN	TARIF RÉDUIT*	TARIF JEUNE**
Nos spectacles « Grand Rendez-vous »	24 €	18€	10 €
Nos spectacles « Incontournable »	16 €	12 €	6 €
Nos spectacles « Découverte »	13 €	10 €	6 €
Nos spectacles « En famille »	11 €	8 €	6 €

*Tarif réduit réservé aux étudiants (- de 30 ans), retraités, familles nombreuses, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, Comités d'Entreprises et groupes (à partir de 5 personnes).

**Tarif jeune réservé aux enfants et jeunes scolarisés jusqu'à la classe de terminale.

Les formules d'abonnement

	TARIF PLEIN	TARIF RÉDUIT*
Abo « Découverte » (4 spectacles dont 1 « Grand Rendez-vous » seulement)	44 €	28 €
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous »)	11 €	7 €
Abo « Curiosité » (6 spectacles dont 2 « Grand Rendez-vous » seulement)	60 €	42 €
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous »)	10 €	7 €
ABONNEMENT TARIF UNIQUE		
Abo « Passion » (10 spectacles dont 3 « Grands Rendez-vous » seulement)		90 €
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous »)		10 €
Abo « Jeunes » (scolarisés jusqu'en terminale) (4 spectacles dont 1 « Grand Rendez-vous » seulement)		20 €
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous »)		5 €

* Tarif réduit réservé aux étudiants (- de 30 ans), demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et personnes en situation de handicap.

Les PASS

Le Pass « en famille »

Uniquement pour les spectacles avec la pastille « **En famille** »

1 adulte + 1 enfant de moins de 14 ans	14 €
Adulte supplémentaire	7 €
Enfant supplémentaire	5 €

Le Pass « en musique »

Pass dédié aux temps forts musicaux (exemple : Festivals Décembre en Francophonie, Voix d'autres continents).

PASS	TARIF
1 place « Incontournable » ou « Découverte » + 1 « Grand Rendez-vous »	30 €
2 places « Incontournable » ou « Découverte »	20 €
Place supplémentaire « Incontournable » ou « Découverte »	10 €

Les autres tarifs spécifiques de la billetterie

Les tarifs pour les représentations dédiées aux scolaires

1 € pour les écoles maternelles et élémentaires vaudaises.

6 € pour les collèges et lycées toute zone géographique et pour les écoles primaires hors Vaux-en-Velin.

Pour les représentations non scolaires le tarif jeune s'applique (10 € ou 6 € selon le type de spectacle).

Le Tarif unique

Tarif unique à 10 € (par exemple pour le Battle de Vaulx International ou la Biennale des Cultures Urbaines).

Les tarifs « Biennale de la Danse » en représentation Tout Public

Tarif plein : 15 € (pour les abonnés et les groupes à partir de 5 personnes)

Tarif jeune : 10 € (pour les enfants scolarisés de la maternelle à la terminale et pour les étudiants de moins de 30 ans)

Le tarif à 11,50 € (exemple : Pass Culture proposé aux étudiants de la Métropole de Lyon)

Le tarif pour intervention artistique : 6 € par participant

Les tarifs du bar

Vente de boissons et de restauration légère et rapide avant et après les représentations tout public :

Boissons chaudes : 1 €

Boissons froides en cannettes : 2 €

Boissons au verre (vin, cidre) : 2 €

Paquet de chips : 1 €

Snack sucré : 1 €

Sandwichs, croquemonsieurs, pizzas, paninis, hot dog et assimilés : 3,5 €

Pâtisseries : 2,50 €

Assiette composée : 6 €